

Décret

Générale

colonial

Décret n° 33-462-1935 03/04/1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 avril 1935

Numéro JO
n° 462 du 31/05/1935

Date du numéro
31 mai 1935

TEXTE INTÉGRAL

M. Ravailen, procureur de la République près le tribunal supérieqr d'appel de 2e classe de la Côte française des Somalis, bénéficie de a première majoration de traitement de 1.000 francs prévue par l'article 2 du décret du 27 juillet 1930, à partir du 1er mai 1934.